



**BULLETIN OFFICIEL
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

n° 127 – AVRIL – JUIN 2014

**Trimestriel
ISSN 0980-9686**

Direction de l'administration générale et de la modernisation

Sommaire

ACTES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.....	4
ARRETES ET DECISIONS	4
Arrêté conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères	4
Direction générale de l'administration et de la modernisation	5
Direction des ressources humaines	5
Arrêté du 10 avril 2014 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2011 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère des affaires étrangères	5
Arrêté du 23 mai 2014 modifiant l'arrêté du 21 mai 2010 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au sein du comité d'hygiène et de sécurité spécial compétent à l'égard des services implantés à Nantes	7
Arrêté du 26 mai 2014 portant modification de l'arrêté du 1 ^{er} juin 2010 fixant la composition du comité technique paritaire spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères implantés à Nantes.....	9
Arrêté du 24 juin 2014 modifiant l'arrêté du 1 ^{er} décembre 2010 portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité consultatif spécial auprès du directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères	11
Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire	13
Arrêtés relatifs aux attributions des agents consulaires	13
Arrêté du 31 mars 2014 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Mindelo (Cap-Vert) en tant que délégué de l'Ambassadeur de France au Cap-Vert	13
Arrêté du 31 mars 2014 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Morondava (Madagascar) en tant que délégué du Consul Général de France à Tananarive	15
Arrêté du 18 avril 2014 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Tulear (Madagascar) en tant que délégué du Consul Général de France à Tananarive.....	16
Arrêté du 27 mai 2014 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Hartford (Etats-Unis d'Amérique) en tant que déléguée du Consul Général de France à New York	17
Arrêté du 27 mai 2014 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Kribi (Cameroun) en tant que délégué du Consul Général de France à Douala	18
Arrêté du 18 juin 2014 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Kansas City (ETATS-UNIS D'AMERIQUE) en tant que déléguée du Consul Général de France à Chicago	19
Arrêté du 18 juin 2014 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Malaga (Espagne) en tant que déléguée de la Consule Générale de France à Séville	20
Arrêté du 18 juin 2014 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Majunga (Madagascar) en tant que délégué du Consul Général de France à Tananarive.....	21
Arrêté du 18 juin 2014 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Cuiaba (Brésil) en tant que délégué de l'Ambassadeur de France au Brésil	22

REFERENCES DES PUBLICATIONS AU JOURNAL OFFICIEL	23
LOIS	23
COMPOSITION DU GOUVERNEMENT	23
DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES	23
PREMIER MINISTRE	24
RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	24
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	24
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	24
MINISTERE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS	24
BUDGET	25
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE	25
COMMERCE, ARTISANAT, CONSOMMATION ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	25
NUMERIQUE.....	26
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE	26
FAMILLE, PERSONNES AGEES ET AUTONOMIE	26
PERSONNES HANDICAPEES ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	26
MINISTERE DU LOGEMENT ET DE L'EGALITE DES TERRITOIRES	26
MINISTERE DE L'INTERIEUR.....	26
MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE	27
TRANSPORTS MER ET PECHE	27
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, ET DU DIALOGUE SOCIAL	27
MINISTERE DE LA DEFENSE	27
ANCIENS COMBATTANTS ET DE LA MEMOIRE.....	27
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	28
MINISTERE DES DROITS DES FEMMES DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	29
SPORTS	29
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT	29
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION, DE LA REFORME DE L'ETAT ET DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	29
REFORME TERRITORIALE.....	30
MINISTERE DES OUTRE-MER.....	30
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL.....	30
AFFAIRES EUROPEENNES	31
DEVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE.....	31
COMMERCE EXTERIEUR, PROMOTION DU TOURISME ET DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER	31
Délégations de signature	31
Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats.....	32
Agence pour l'enseignement français à l'étranger	32
Direction générale de l'administration et de la modernisation	32
Direction des ressources humaines	32
Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire	35
Service des Français à l'étranger	35
Assemblée des Français de l'étranger	35
Direction des affaires juridiques	36

ACTES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ARRETES ET DECISIONS

ARRETE CONFERANT LA MEDAILLE D'HONNEUR DES AFFAIRES ETRANGERES NORMAEA1413467A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

VU le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères,

ARRÊTE

Article 1er : La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée hors contingent, au titre d'actes de bravoure et de dévouement, aux personnes dont le nom suit :

Echelon argent

M. Hugues NAGY

Echelon bronze

M. David LEDUC

M. Henri OUANDE

M. Camille SIMON

Mme Chantal TROUILLOT

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères et du développement international ainsi qu'au *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses de la République française.

Fait le 26 juin 2014

Le ministre des affaires étrangères
et du développement international
L. FABIUS

Direction générale de l'administration et de la modernisation

Direction des ressources humaines

ARRETE DU 10 AVRIL 2014 MODIFIANT L'ARRETE DU 23 DECEMBRE 2011 FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES AGENTS CONTRACTUELS DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA1408603A

Le ministre des affaires étrangères,
Vu la loi n° 72-659 du 13 juillet 1972 modifiée relative à l'expertise technique internationale ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
Vu le décret n° 69-697 du 18 juin 1969 modifié portant fixation du statut des agents contractuels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif, de nationalité française, en service à l'étranger ;
Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 20 mars 2006 portant création d'une commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère des affaires étrangères ;
Vu l'arrêté du 23 décembre 2011 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère des affaires étrangères,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 23 décembre 2011 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Sont nommés en qualité de représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère des affaires étrangères pour un mandat de trois ans :

Titulaires :

M. Jean-Claude POIMBCEUF

M. Denis FRANÇOIS

Mme Emmanuelle BLATMANN

Mme Pauline CARMONA

M. Jean-Baptiste LESECQ

Suppléants :

M. Denys WIBAUX

M. Nicolas CHAPUIS

M. Laurent BARBOT

M. Luc BRIARD

Mme Laurence DE GANAY ».

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 10 avril 2014

Pour le ministre et par délégation

La sous-directrice de la politique
des ressources humaines

F. FERRARI

ARRETE DU 23 MAI 2014 MODIFIANT L'ARRETE DU 21 MAI 2010 PORTANT NOMINATION DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL AU SEIN DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE SPECIAL COMPETENT A L'EGARD DES SERVICES IMPLANTES A NANTES

NOR : MAEA1411481A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu l'arrêté du 20 décembre 1991 portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères implantés à Nantes ;
Vu l'arrêté du 17 octobre 1994 relatif au comité spécial d'hygiène et de sécurité du ministère des affaires étrangères ;
Vu l'arrêté du 11 mai 2010 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité technique paritaire spécial du ministère des affaires étrangères et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;
Vu l'arrêté du 21 mai 2010 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au sein du comité d'hygiène et de sécurité spécial compétent à l'égard des services implantés à Nantes ;
Vu le courrier de la CGT-MAE en date du 20 mai 2014 ;
Vu le courrier de la CFDT-MAE en date du 22 mai 2014 ;
Vu le courrier de l'ASAM-UNSA en date du 23 mai 2014,

Arrête

Article 1er

L'article 2 de l'arrêté du 21 mai 2010 susvisé est ainsi modifié :

« Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein du comité d'hygiène et de sécurité spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères implantés à Nantes :

Au titre du syndicat CGT du ministère des affaires étrangères (CGT-MAE) :

Titulaires

Mme Florence PIERRES

Mme Florence TREILHAUD

Suppléants

M. Laurent BERNARD-DIARD

M. Jean-Philippe ROT

Au titre du syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères (CFDT-MAE) :

Titulaires

Mme Caroline HOLIER
M. Claude DELARBOULAS
M. Philippe TOULOUT

Suppléants

Mme Brigitte AVRIL
Mme Gervaise DELAUNAY
M. Bertrand CAILLAUD

Au titre de l'Association syndicale des agents du ministère des affaires étrangères – Union nationale des syndicats autonomes (ASAM-UNSA) :

Titulaire

M. Ludovic BORG-OLIVIER

Suppléant

M. Marc GESTAS ».

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 23 mai 2014

Pour le ministre et par délégation,
le directeur général de l'administration
et de la modernisation
Y. SAINT-GEOURS

ARRETE DU 26 MAI 2014 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU 1^{ER} JUIN 2010 FIXANT LA COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE SPECIAL COMPETENT A L'EGARD DES SERVICES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES IMPLANTES A NANTES

NOR : MAEA1411522A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 1992 portant création d'un comité technique paritaire spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères implantés à Nantes ;

Vu l'arrêté du 11 mai 2010 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au comité technique paritaire spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères implantés à Nantes et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juin 2010 modifié fixant la composition du comité technique paritaire spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères implantés à Nantes ;

Vu le courrier de la CFDT-MAE en date du 21 mai 2014 ;

Vu le courrier de l'ASAM-UNSA en date du 22 mai 2014 ;

Vu le courrier de la CGT-MAE en date du 26 mai 2014,

Arrête

Article 1er

L'article 2 de l'arrêté du 1^{er} juin 2010 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité technique spécial :

au titre du syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères (CFDT-MAE)

Titulaires :

Mme Isabelle VOISIN de MARGUERYE

Mme Caroline GRELIER

M. Franck LAVAL

Suppléants :

M. Philippe TOULOUT

M. Bertrand CAILLAUD

Mme Gervaise DELAUNAY

au titre de l'association syndicale des agents du ministère des affaires étrangères –
Union nationale des syndicats autonomes (ASAM-UNSA)

Titulaire :

M. Ludovic BORG-OLIVIER

Suppléant :

M. Marc GESTAS

au titre du syndicat CGT du ministère des affaires étrangères (CGT-MAE)

Titulaires :

M. Yannick GUIDOUX

M. Jean-Philippe ROT

Suppléants :

Mme Florence PIERRES

Mme Florence TREILHAUD ».

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 26 mai 2014

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'administration
et de la modernisation
Y. SAINT-GEOURS

**ARRETE DU 24 JUIN 2014 MODIFIANT L'ARRETE DU 1^{ER} DECEMBRE 2010 PORTANT
NOMINATION DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DES REPRESENTANTS DU
PERSONNEL AU SEIN DU COMITE CONSULTATIF SPECIAL AUPRES DU DIRECTEUR GENERAL DE
L'ADMINISTRATION AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

NOR : MAEA1413956A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,
Vu l'arrêté du 14 mai 1976 modifié instituant un comité consultatif spécial auprès du directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères ;
Vu l'arrêté du 10 novembre 2010 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au comité consultatif spécial auprès du directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;
Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2010 portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité consultatif spécial auprès du directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères ;
Vu la correspondance de FO-MAE en date du 17 juin 2014 ;
Vu la correspondance de la CGT-MAE en date du 17 juin 2014 ;
Vu la correspondance de l'ASAM-UNSA en date du 17 juin 2014 ;
Vu la correspondance de la CFDT-MAE en date du 23 juin 2014,
Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 1^{er} décembre 2010 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Sont nommés en qualité de représentants de l'administration au sein du comité consultatif spécial auprès du directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères et du développement international :

Représentants titulaires :

M. Jean-Charles DEMARQUIS
Mme Margarida BOBENRIETH
Mme Marie-José LE POLLOTEC
Mme Colette LE BARON
M. Jean-Pierre SEPTIER
Mme Isabelle RICHEFORT

Représentants suppléants :

Mme Georgia BROCHARD
M. Jean-Pierre PENNETIER
Mme Sylvie MASSIERE
Mme Agnès CUKIERMAN
Mme Anne-Lise RATIER-CAVALLO
M. Christian ROSIQUE. »

Article 2

L'article 2 de l'arrêté du 1^{er} décembre 2010 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :
« Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein du comité consultatif spécial auprès du directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères et du développement international :

Au titre du syndicat FO du ministère des affaires étrangères (FO-MAE)

Représentant titulaire :
Mme Dominique MOYEN

Représentant suppléant :
M. Mikaël RICHARD

Au titre du Syndicat CGT du ministère des affaires étrangères (CGT-MAE)

Représentant titulaire :
M. Benoit PATAILLE

Représentant suppléant :
Jean-Pierre BINET

Au titre de l'Association Syndicale des Agents du Ministère des affaires étrangères - Union Nationale des Syndicats Autonomes (ASAM-UNSA)

Représentants titulaires :
M. Laurent HUCHET
M. Abdelhakim GOUGAM

Représentants suppléants :
M. Marc MARCILLAT
M. Marc GESTAS

Au titre du syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères (CFDT-MAE)

Représentants titulaires :
M. Alain WILLOT
Mme Nathalie BERTHY

Représentants suppléants :
M. Thierry DUBOC
M. Bogdan MYTROWYTCH. »

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 24 juin 2014

Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'administration
et de la modernisation
Y. SAINT-GEOURS

Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

Arrêtés relatifs aux attributions des agents consulaires

ARRETE DU 31 MARS 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A MINDELO (CAP-VERT) EN TANT QUE DELEGUE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU CAP-VERT

NOR : MAEF1407770A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Théophile LAUTREY, Consul honoraire de France à Mindelo, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport) ;
- délivrance de laissez-passer aux Français de passage sur autorisation de l'ambassadeur de France au Cap-Vert.

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Théophile LAUTREY à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à Mindelo.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 31 mars 2014

Pour le ministre et par délégation
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

ARRETE DU 31 MARS 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A MORONDAVA (MADAGASCAR) EN TANT QUE DELEGUE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A TANANARIVE

NOR : MAEF1407780A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Michel ROLLAND, Consul honoraire de France à Morondava, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Michel ROLLAND à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à Morondava.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 31 mars 2014

Pour le ministre et par délégation
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

ARRETE DU 18 AVRIL 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A TULEAR (MADAGASCAR) EN TANT QUE DELEGUE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A TANANARIVE

NOR : MAEF1409318A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Jackie MELARD, Consul honoraire de France à Tulear, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Jackie MELARD à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à Tulear.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 18 avril 2014

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

ARRETE DU 27 MAI 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LA CONSULE HONORAIRE DE FRANCE A HARTFORD (ETATS-UNIS D'AMERIQUE) EN TANT QUE DELEGUEE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A NEW YORK

NOR : MAEF1412125A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Isabel EVELEIN, Consule honoraire de France à Hartford, habilitée à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisée, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- délivrance de certificats divers en matière de transport et de douane ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à Mme Isabel EVELEIN à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consule honoraire de France à Hartford.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 27 mai 2014

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

ARRETE DU 27 MAI 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A KRIBI (CAMEROUN) EN TANT QUE DELEGUE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A DOUALA

NOR : MAEF1411628A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Christian FILIOL, Consul honoraire de France à Kribi, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Christian FILIOL à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à Kribi.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 27 mai 2014

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

ARRETE DU 18 JUIN 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LA CONSULE HONORAIRE DE FRANCE A KANSAS CITY (ETATS-UNIS D'AMERIQUE) EN TANT QUE DELEGUEE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A CHICAGO

NOR : MAEF1414241A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Cyprienne SIMCHOWITZ, Consule honoraire de France à Kansas City, habilitée à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisée, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à Mme Cyprienne SIMCHOWITZ à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à Kansas City.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 18 juin 2014

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

ARRETE DU 18 JUIN 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LA CONSULE HONORAIRE DE FRANCE A MALAGA (ESPAGNE) EN TANT QUE DELEGUEE DE LA CONSULE GENERALE DE FRANCE A SEVILLE

NOR : MAEF1412124A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Teresa NAVARRO DEL AGUILA, Consule honoraire de France à Malaga, habilitée à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisée, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents.

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à Mme Teresa NAVARRO DEL AGUILA à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consule honoraire de France à Malaga.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 18 juin 2014

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

ARRETE DU 18 JUIN 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A MAJUNGA (MADAGASCAR) EN TANT QUE DELEGUE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A TANANARIVE

NOR : MAEF1411630A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :
Article 1^{er}

M. Ikbalhousen KARIM, Consul honoraire de France à Majunga, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
 - délivrance de certificats de résidence ;
 - certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
 - accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
 - accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport) ;
- délivrance de laissez-passer aux Français de passage sur autorisation du Consul Général de France à Tananarive.

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Ikbalhousen KARIM à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à Majunga.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 18 juin 2014

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

ARRETE DU 18 JUIN 2014 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A CUIABA (BRESIL) EN TANT QUE DELEGUE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU BRESIL

NOR : MAEF1414247A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Pascal CREPIN, Consul honoraire de France à Cuiaba, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Pascal CREPIN à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à Cuiaba.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 18 juin 2014

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service des Français à l'étranger,
L. HAGUENAUER

REFERENCES DES PUBLICATIONS AU JOURNAL OFFICIEL

LOIS

LOI n° 2014-426 du 28 avril 2014 autorisant la ratification de l'accord-cadre entre la République française et le Royaume d'Espagne sur la coopération sanitaire transfrontalière (*JO* du 29 avril 2014).

LOI n° 2014-427 du 28 avril 2014 autorisant la ratification de l'accord entre la République française et la République fédérative du Brésil en matière de sécurité sociale (*JO* du 29 avril 2014).

LOI n° 2014-459 du 9 mai 2014 permettant le don de jours de repos à un parent d'un enfant gravement malade (*JO* du 10 mai 2014).

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Décret du 31 mars 2014 relatif à la cessation des fonctions du Gouvernement (*JO* du 1^{er} avril 2014).

Décret du 31 mars 2014 portant nomination du Premier ministre (*JO* du 1^{er} avril 2014).

Décret du 2 avril 2014 relatif à la composition du Gouvernement (*JO* du 3 avril 2014).

Décret du 9 avril 2014 relatif à la composition du Gouvernement (*JO* du 10 avril 2014).

Arrêté du 12 avril 2014 portant cessation de fonctions à la présidence de la République (*JO* du 13 avril 2014).

Arrêté du 18 avril 2014 portant cessation de fonctions à la présidence de la République (*JO* du 19 avril 2014).

Arrêté du 23 avril 2014 portant nomination à la présidence de la République (*JO* du 24 avril 2014).

Arrêté du 30 avril 2014 portant cessation de fonctions à la présidence de la République (*JO* du 2 mai 2014).

Arrêté du 26 juin 2014 portant cessation de fonctions à la présidence de la République (*JO* du 27 juin 2014).

DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Décret n° 2014-399 du 17 avril 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement (*JO* du 18 avril 2014).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Décret n° 2014-402 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (*JO* du 18 avril 2014).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Décret n° 2014-432 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche (*JO* du 30 avril 2014).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Décret n° 2014-403 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des finances et des comptes publics (*JO* du 18 avril 2014).

Arrêté du 17 mars 2014 accordant la garantie de l'Etat à un emprunt réalisé pour le compte d'une école française à l'étranger par l'Association nationale des écoles françaises à l'étranger (*JO* du 3 avril 2014).

Arrêté du 17 mars 2014 accordant la garantie de l'Etat à un emprunt réalisé par l'Ecole française internationale de Djeddah (Arabie saoudite) (*JO* du 3 avril 2014).

Arrêté du 4 avril 2014 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 17 avril 2014).

Arrêté du 2 mai 2014 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 7 mai 2014).

Arrêté du 2 mai 2014 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 7 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 11 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 11 mai 2014).

Arrêté du 21 mai 2014 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 24 mai 2014).

Arrêté du 21 mai 2014 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 24 mai 2014).

Arrêté du 27 mai 2014 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 31 mai 2014).

Arrêté du 3 juin 2014 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 6 juin 2014).

Arrêté du 3 juin 2014 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 6 juin 2014).

Arrêté du 18 juin 2014 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 21 juin 2014).

Arrêté du 24 juin 2014 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 27 juin 2014).

BUDGET

Décret n° 2014-433 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé du budget (*JO* du 30 avril 2014).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE

Décret n° 2014-404 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique (*JO* du 18 avril 2014).

COMMERCE, ARTISANAT, CONSOMMATION ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Décret n° 2014-434 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire (*JO* du 30 avril 2014).

NUMERIQUE

Décret n° 2014-435 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée du numérique (*JO* du 30 avril 2014).

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

Décret n° 2014-405 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des affaires sociales et de la santé (*JO* du 18 avril 2014).

FAMILLE, PERSONNES AGEES ET AUTONOMIE

Décret n° 2014-436 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie (*JO* du 30 avril 2014).

PERSONNES HANDICAPEES ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Décret n° 2014-437 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion (*JO* du 30 avril 2014).

MINISTERE DU LOGEMENT ET DE L'EGALITE DES TERRITOIRES

Décret n° 2014-414 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre du logement et de l'égalité des territoires (*JO* du 18 avril 2014).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret n° 2014-408 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur (*JO* du 18 avril 2014).

Décret n° 2014-533 du 26 mai 2014 portant convocation du collège électoral pour l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France (JO du 27 mai 2014).

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Décret n° 2014-401 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (JO du 18 avril 2014).

TRANSPORTS MER ET PÊCHE

Décret n° 2014-431 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche (JO du 30 avril 2014).

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, ET DU DIALOGUE SOCIAL

Décret n° 2014-406 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social (JO du 18 avril 2014).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Décret n° 2014-407 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de la défense (JO du 18 avril 2014).

Arrêté du 2 mai 2014 modifiant l'arrêté du 7 janvier 2014 relatif aux conditions d'application aux personnels civils titulaires et non titulaires du ministère de la défense des dispositions du décret n° 67-290 du 28 mars 1967 modifié fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger (JO du 27 mai 2014).

ANCIENS COMBATTANTS ET DE LA MÉMOIRE

Décret n° 2014-438 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire (JO du 30 avril 2014).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Décret n° 2014-411 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de la culture et de la communication (*JO* du 18 avril 2014).

Arrêté du 25 mars 2014 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 3 avril 2014).

Arrêté du 25 mars 2014 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 3 avril 2014).

Arrêté du 8 avril 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 25 avril 2014).

Arrêté du 16 avril 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 25 avril 2014).

Arrêté du 25 mars 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 26 avril 2014).

Arrêté du 16 avril 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 26 avril 2014).

Arrêté du 16 avril 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 26 avril 2014).

Arrêté du 16 avril 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 26 avril 2014).

Arrêté du 6 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 11 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 10 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 10 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 29 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 29 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 29 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 29 mai 2014).

Arrêté du 7 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 31 mai 2014).

Arrêté du 23 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 5 juin 2014).

Arrêté du 23 mai 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 5 juin 2014).

Arrêté du 18 juin 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 28 juin 2014).

Arrêté du 24 juin 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 28 juin 2014).

Arrêté du 24 juin 2014 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 28 juin 2014).

Arrêté du 24 juin 2014 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 28 juin 2014).

MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décret n° 2014-409 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports (*JO* du 18 avril 2014).

SPORTS

Décret n° 2014-439 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé des sports (*JO* du 30 avril 2014).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Décret n° 2014-412 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (*JO* du 18 avril 2014).

Décret n° 2014-413 du 17 avril 2014 relatif aux attributions du porte-parole du Gouvernement (*JO* du 18 avril 2014).

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Décret n° 2014-410 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de la décentralisation, de la réforme de l'Etat et de la fonction publique (*JO* du 18 avril 2014).

Décret n° 2014-452 du 2 mai 2014 modifiant le décret n° 2008-964 du 16 septembre 2008 relatif aux modalités de prise en compte dans la retraite additionnelle de la fonction publique de l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat (*JO* du 4 mai 2014).

Décret n° 2014-507 du 19 mai 2014 relatif aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement dans la fonction publique (*JO* du 21 mai 2014).

Décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat (*JO* du 22 mai 2014).

Décret n° 2014-599 du 5 juin 2014 modifiant le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat (*JO* du 7 juin 2014).

Décret n° 2014-700 du 25 juin 2014 modifiant le décret n° 2006-1019 du 11 août 2006 portant attribution d'une indemnité de performance en faveur des secrétaires généraux et des directeurs d'administrations centrales (*JO* du 27 juin 2014).

Arrêté du 12 mai 2014 fixant les montants moyens annuels de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des administrations centrales (*JO* du 14 mai 2014).

Arrêté du 20 mai 2014 pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat (*JO* du 22 mai 2014).

REFORME TERRITORIALE

Décret n° 2014-440 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé de la réforme territoriale (*JO* du 30 avril 2014).

MINISTERE DES OUTRE-MER

Décret n° 2014-415 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des outre-mer (*JO* du 18 avril 2014).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Décret n° 2014-400 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des affaires étrangères et du développement international (*JO* du 18 avril 2014).

Décret n° 2014-556 du 30 mai 2014 portant prorogation de la commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger (*JO* du 31 mai 2014).

Arrêté du 28 mai 2014 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères (*JO* du 20 juin 2014).

AFFAIRES EUROPEENNES

Décret n° 2014-429 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes (*JO* du 30 avril 2014).

DEVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE

Décret n° 2014-430 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée du développement et de la francophonie (*JO* du 30 avril 2014).

COMMERCE EXTERIEUR, PROMOTION DU TOURISME ET DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Décret n° 2014-428 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger (*JO* du 30 avril 2014).

Délégations de signature

Arrêté du 2 avril 2014 portant délégation de signature (*JO* du 23 avril 2014).

Arrêté du 26 mai 2014 portant délégation de signature (direction des affaires juridiques) (*JO* du 20 juin 2014).

Arrêté du 28 avril 2014 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2013 modifié portant délégation de signature (direction générale de l'administration et de la modernisation) (*JO* du 30 avril 2014).

Arrêté du 28 mai 2014 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 portant délégation de signature (direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats) (*JO* du 13 juin 2014).

Arrêté du 3 juin 2014 portant délégation de signature (direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement) (*JO* du 6 juin 2014).

Arrêté du 6 juin 2014 portant délégation de signature (direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie) (*JO* du 11 juin 2014).

Arrêté du 6 juin 2014 portant délégation de signature (direction de l'Europe continentale, direction des Amériques et des Caraïbes et direction d'Asie et d'Océanie) (*JO* du 11 juin 2014).

Arrêté du 6 juin 2014 portant délégation de signature (direction de la coopération de sécurité et de défense) (*JO* du 11 juin 2014).

Arrêté du 9 avril 2014 portant délégation de signature (cabinet du secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes) (*JO* du 24 avril 2014).

Arrêté du 6 mai 2014 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 portant délégation de signature (direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats) (*JO* du 10 mai 2014).

Arrêté du 9 avril 2014 portant délégation de signature (cabinet de la secrétaire d'Etat chargée du développement et de la francophonie) (*JO* du 6 mai 2014).

Arrêté du 9 avril 2014 portant délégation de signature (cabinet de la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger) (*JO* du 26 avril 2014).

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Arrêté du 7 avril 2014 portant modification de l'arrêté du 24 janvier 2011 portant abrogation des arrêtés des 3 mars 1982 et 30 avril 1999 modifiés fixant la liste des établissements et organismes de diffusion culturelle et d'enseignement dotés de l'autonomie financière (*JO* du 13 avril 2014).

Décision du 18 juin 2014 fixant la répartition des emplois du réseau culturel et de coopération (*JO* du 26 juin 2014).

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Arrêté du 17 juin 2014 fixant par pays et par groupe le montant de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale servie aux personnels résidents des établissements d'enseignement français à l'étranger (*JO* du 22 juin 2014).

Direction générale de l'administration et de la modernisation

Direction des ressources humaines

Arrêté du 28 mars 2014 annulant l'arrêté du 14 janvier 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication hors classe (JO du 2 avril 2014).

Arrêté du 27 mars 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire de chancellerie (JO du 3 avril 2014).

Arrêté du 27 mars 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre général) (JO du 3 avril 2014).

Arrêté du 27 mars 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès à l'emploi de conseiller des affaires étrangères (cadre d'Orient) (JO du 3 avril 2014).

Arrêté du 27 mars 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient) (JO du 3 avril 2014).

Arrêté du 15 mai 2014 portant classement des postes d'expert technique international par groupes et indemnités de résidence à l'étranger (JO du 1^{er} juin 2014).

Arrêté du 19 mai 2014 fixant les temps de séjour dérogatoires ouvrant droit à prise en charge des frais occasionnés par un voyage de congé annuel pour les personnels civils de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger (JO du 18 juin 2014).

Arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité technique ministériel du ministère des affaires étrangères et développement international (JO du 4 juin 2014).

Arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité technique d'administration centrale du ministère des affaires étrangères et du développement international (JO du 4 juin 2014).

Arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel du ministère des affaires étrangères et du développement international (JO du 4 juin 2014).

Arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Paris et dans la région parisienne (JO du 4 juin 2014).

Arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Nantes (JO du 4 juin 2014).

Arrêté du 28 mai 2014 modifiant l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif à l'évaluation d'agents d'encadrement supérieur relevant du ministère des affaires étrangères (JO du 3 juin 2014).

Arrêté du 19 juin 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès à l'emploi d'adjoint administratif de 1^{re} classe de chancellerie (*JO* du 27 juin 2014).

Direction des affaires budgétaires et financières

Arrêté du 26 mars 2014 modifiant l'arrêté du 31 octobre 1994 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès du centre culturel et de coopération linguistique de Phnom Penh (*JO* du 3 avril 2014).

Arrêté du 26 mars 2014 modifiant l'arrêté du 27 février 1997 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de l'annexe du centre culturel et de coopération linguistique de Phnom Penh, à Battambang (*JO* du 3 avril 2014).

Arrêté du 26 mars 2014 modifiant l'arrêté du 10 mai 2001 portant institution d'une régie de recettes auprès du centre culturel et de coopération linguistique de Phnom Penh (*JO* du 3 avril 2014).

Arrêté du 10 avril 2014 fixant les temps de séjour ouvrant à droit à prise en charge des frais occasionnés par un voyage de congé annuel pour les personnels civils de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger (*JO* du 20 avril 2014).

Arrêté du 17 avril 2014 portant abrogation de l'arrêté du 26 novembre 2004 portant institution d'une régie d'avances auprès de l'ambassade de France au Sénégal pour l'exécution des dépenses de l'antenne diplomatique de Banjul (Gambie) (*JO* du 25 avril 2014).

Arrêté du 14 avril 2014 portant modification de l'arrêté du 10 décembre 2002 fixant les listes des pays où la perception de tout ou partie des droits de chancellerie est possible en monnaie tierce parallèlement ou non au paiement en monnaie locale (*JO* du 29 avril 2014).

Arrêté du 18 avril 2014 portant institution d'une régie d'avances et d'une régie de recettes auprès de l'Institut français du Ghana (Accra).(*JO* du 30 avril 2014).

Arrêté du 13 mai 2014 portant institution d'une régie d'avances et d'une régie de recettes auprès de l'Institut français du Koweït (*JO* du 22 mai 2014).

Arrêté du 26 mai 2014 portant modification de l'arrêté du 4 mars 1997 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès du centre culturel et de coopération linguistique de Riga (Lettonie) (*JO* du 4 juin 2014).

Arrêté du 2 juin 2014 modifiant l'arrêté du 30 octobre 2008 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de missions diplomatiques, de postes consulaires et de représentations permanentes de la France auprès d'organismes internationaux à l'étranger (*JO* du 7 juin 2014).

Arrêté du 17 juin 2014 fixant par pays et par groupe les taux de l'indemnité d'expatriation, de l'indemnité de résidence à l'étranger et de l'indemnité supplémentaire (JO du 22 juin 2014).

Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

Arrêté du 21 mars 2014 portant retrait d'habilitation d'un organisme autorisé et habilité pour l'adoption (JO du 2 avril 2014).

Arrêté du 28 avril 2014 fixant le modèle du décompte des sommes qui seront demandées aux candidats à l'adoption d'un mineur originaire d'un pays étranger par un organisme autorisé et habilité pour l'adoption (JO du 10 mai 2014).

Service des Français à l'étranger

Décret n° 2014-671 du 24 juin 2014 portant diverses mesures relatives à la représentation des Français établis hors de France (JO du 26 juin 2014).

Arrêté du 11 avril 2014 modifiant l'arrêté du 20 juillet 2007 portant diverses dispositions relatives aux listes électorales consulaires et aux opérations électorales à l'étranger (JO du 25 avril 2014).

Arrêté du 18 avril 2014 fixant la liste des bureaux de vote ouverts par les ambassades et les postes consulaires pour l'élection des conseillers consulaires et des délégués consulaires et celle des représentants au Parlement européen (JO du 25 avril 2014).

Arrêté du 18 avril 2014 retardant l'heure de clôture du scrutin dans certains bureaux de vote ouverts par les ambassades et les postes consulaires pour l'élection des conseillers consulaires et des délégués consulaires et celle des représentants au Parlement européen (JO du 25 avril 2014).

Arrêté du 30 avril 2014 fixant les délais et les lieux de dépôt des circulaires et des bulletins de vote destinés aux électeurs inscrits sur les listes électorales consulaires (circonscriptions Ile de France) pour l'élection des représentants du Parlement européen (JO du 7 mai 2014).

Arrêté du 15 mai 2014 modifiant les lieux de vote situés à Chennai (Inde) pour l'élection des conseillers consulaires et des délégués consulaires et celle des représentants au Parlement européen (JO du 18 mai 2014).

Arrêté du 20 mai 2014 portant aménagement de la compétence territoriale des conseils consulaires (JO du 24 mai 2014).

Assemblée des Français de l'étranger

Décret n° 2014-521 du 22 mai 2014 portant convocation des électeurs pour l'élection des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (*JO* du 24 mai 2014).

Direction des affaires juridiques

Liste récapitulative de lois autorisant la ratification de traités et accords internationaux publiés au *Journal officiel* du 1^{er} avril au 30 juin 2014.

LOI n° 2014-534 du 27 mai 2014 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada relatif à la mobilité des jeunes (*JO* du 28 mai 2014).

LOI n° 2014-546 du 28 mai 2014 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Consortium des centres internationaux de recherche agricole relatif au siège du Consortium et à ses privilèges et immunités sur le territoire français (*JO* du 29 mai 2014).

LOI n° 2014-547 du 28 mai 2014 autorisant l'approbation de l'accord instituant le Consortium des centres internationaux de recherche agricole en qualité d'organisation internationale (*JO* du 29 mai 2014).

LOI n° 2014-548 du 28 mai 2014 autorisant l'approbation de l'accord relatif à l'hébergement et au fonctionnement du centre de sécurité Galileo (*JO* du 29 mai 2014).

Liste récapitulative des traités et accords internationaux publiés au *Journal officiel* de la République française du 1^{er} avril au 30 juin 2014.

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Zambie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Lusaka le 14 août 2002 (Décret n° 2014-416 du 22 avril 2014) (*JO* du 24 avril 2014).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Koweït relatif à la création de l'Institut français au Koweït, signé à Koweït le 18 mars 2012 (Décret n° 2014-417 du 22 avril 2014) (*JO* du 24 avril 2014).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil dans le domaine de la lutte contre l'exploitation aurifère illégale dans les zones protégées ou d'intérêt patrimonial, signé à Rio de Janeiro le 23 décembre 2008 (Décret n° 2014-441 du 29 avril 2014) (*JO* du 2 mai 2014).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine en matière de coopération dans le domaine de l'administration et de la

fonction publique, signé à Pékin le 9 janvier 2014 (Décret n° 2014-510 du 20 mai 2014) (*JO* du 22 mai 2014).

Accord de coopération dans le domaine de la communication entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, signé à Alger le 16 décembre 2013 (Décret n° 2014-515 du 21 mai 2014) (*JO* du 23 mai 2014).

Entente entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec relative à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, signée à Québec le 8 décembre 2011 (Décret n° 2014-536 du 26 mai 2014) (*JO* du 28 mai 2014).

Mesure 10 (2013), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 147 (vallée Ablation, mont Ganymède, île Alexandre) (ensemble une annexe), adoptée à Bruxelles le 29 mai 2013 – plan de gestion révisé (Décret n° 2014-537 du 26 mai 2014) (*JO* du 28 mai 2014).

Mesure 11 (2013), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 151 (Lions Rump, île du Roi George, îles Shetland du Sud) (ensemble une annexe), adoptée à Bruxelles le 29 mai 2013 – plan de gestion révisé (Décret n° 2014-538 du 26 mai 2014) (*JO* du 28 mai 2014).

Mesure 12 (2013), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 154 (baie Botany, cap Géologie, terre Victoria) (ensemble une annexe), adoptée à Bruxelles le 29 mai 2013 – plan de gestion révisé (Décret n° 2014-539 du 26 mai 2014) (*JO* du 28 mai 2014).

Mesure 13 (2013), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 156 (baie Lewis, mont Erebus, île Ross) (ensemble une annexe), adoptée à Bruxelles le 29 mai 2013 – plan de gestion révisé (Décret n° 2014-540 du 26 mai 2014) (*JO* du 28 mai 2014).

Lettre française du 4 octobre 2013 notifiant la levée de la réserve et le retrait des déclarations françaises formulées par le Gouvernement de la République française lors de la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ouverte à la signature à New York le 1^{er} mars 1980 et signée par la France le 17 juillet 1980 (Décret n° 2014-573 du 3 juin 2014) (*JO* du 5 juin 2014).

Protocole additionnel à l'accord de coopération pour la protection des côtes et des eaux de l'Atlantique du Nord-Est contre la pollution, signé à Lisbonne le 20 mai 2008 (Décret n° 2014-574 du 3 juin 2014) (*JO* du 5 juin 2014).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Angola sur l'exception réciproque de visas de court séjour pour les titulaires d'un passeport diplomatique ou de service, signé à Paris le 7 décembre 2013 (Décret n° 2014-575 du 3 juin 2014) (*JO* du 5 juin 2014).

Accord de coopération pour la protection des côtes et des eaux de l'Atlantiques du Nord-Est contre la pollution (ensemble deux annexes), signé à Lisbonne le 17 octobre 1990 (Décret n° 2014-581 du 3 juin 2014) (*JO* du 6 juin 2014).

Protocole n° 3 à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif aux groupements eurorégionaux de coopération (GEC), signé à Utrecht le 16 novembre 2009 (Décret n° 2014-582 du 3 juin 2014) (*JO* du 6 juin 2014).

Accord relatif à un programme d'échanges culturels entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire pour les années 2014-2016, signé à Alger le 16 décembre 2013 (Décret n° 2014-583 du 3 juin 2014) (*JO* du 6 juin 2014).

Traité instituant un partenariat de défense entre la République française et la République gabonaise (ensemble une annexe), signé à Libreville le 24 février 2010 (Décret n° 2014-614 du 12 juin 2014) (*JO* du 14 juin 2014).

Convention du travail maritime (ensemble quatre annexes), adoptée à Genève le 7 février 2006 (Décret n° 2014-615 du 13 juin 2014) (*JO* du 14 juin 2014).

Mesure 14 (2013), zone spécialement protégée de l'antarctique n° 160 (îles Frazier, îles Windmill, Terre de Wilkes, Antarctiques de l'Est) (ensemble une annexe), adoptée à Bruxelles le 29 mai 2013 – plan de gestion révisé (Décret n° 2014-641 du 19 juin 2014) (*JO* du 21 juin 2014).

Mesure 15 (2013), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 161 (baie de Terra Nova, mer de Ross) (ensemble une annexe), adoptée à Bruxelles le 29 mai 2013 – plan de gestion révisé (Décret n° 2014-642 du 19 juin 2014) (*JO* du 21 juin 2014).

Mesure 16 (2013), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 170 (Nunataks Marion, île Charcot, péninsule Antarctique) (ensemble une annexe), adoptée à Bruxelles le 29 mai 2013 – plan de gestion révisé (Décret n° 2014-643 du 19 juin 2014) (*JO* du 21 juin 2014).

Mesure 18 (2013), sites et monuments historiques de l'Antarctique – emplacement de la première station de recherche antarctique allemande occupée à titre permanent Georg Forster (oasis Schirmacher, Terre de la Reine Maud), adoptée à Bruxelles le 29 mai 2013 (Décret n° 2014-660 du 23 juin 2014) (*JO* du 25 juin 2014).